



OUVREZ VOS YEUX SUR LES PRODUITS A FAIBLES EMISSIONS.



Faites attention
à ce symbole.





Dans le monde entier, de plus en plus de consommateurs sont conscients de l'importance d'une bonne qualité de l'air. Pour ceux-ci, il est clair qu'une qualité de l'air dégradée est liée à l'utilisation de produits émettant des substances nocives. Ces dernières peuvent être effectivement responsables d'un nombre important de troubles de la santé plus ou moins graves, tels les maux de tête, une irritation des yeux et de la gorge, ou, pire, tels l'asthme et le cancer.

C'est pourquoi ils sélectionnent des produits écoresponsables. Parce qu'ils ont besoin de faire confiance à un produit et de l'acheter en toute sécurité. Cette demande croissante de produits écoresponsables a coïncidé avec l'émergence soudaine de produits soi-disant dits « verts » et ce, sans que rien ne puisse le confirmer avec certitude.

Les consommateurs s'en sont rendus compte et sont désormais plus méfiants. Ils sélectionnent dorénavant les produits sur la base d'allégations environnementales dûment prouvées.

La preuve étant que ces produits ont été testés par un laboratoire reconnu et indépendant.

Eurofins est un groupe mondial, leader dans la réalisation de tests d'émissions de COV. La certification Eurofins Indoor Air Comfort Gold vous assure que les produits ainsi labellisés contribuent à un air sain.

La certification Indoor Air Comfort Gold

La certification Indoor Air Comfort Gold est la garantie qu'un produit présente de faibles émissions. C'est un symbole rassurant qui prouve l'engagement des industriels à mettre sur le marché des produits de qualité. Et qu'ils contribuent à un environnement intérieur sain.

La pollution des produits et des matériaux utilisés à l'intérieur des bâtiments affecte directement la qualité de l'air intérieur. Cette pollution a un nom : les Composés Organiques Volatils (COV). Certains d'entre eux sont naturels, comme les odeurs typiques de pins. D'autres sont synthétiques, par exemple, les additifs et les solvants utilisés dans les peintures. Les COV peuvent poser de sérieux problèmes de santé, et notamment pour les enfants.

En pratique, la limitation des émissions de COV des produits utilisés à l'intérieur des bâtiments s'est manifestée par la publication de réglementations en Belgique, France et Allemagne.

Les émissions de formaldéhyde des panneaux à base de bois sont également réglementées dans certains états membres de l'UE.

Des labels volontaires comme l'Ecolabel Européen, l'EMICODE, le GUT, l'Ange Bleu et le Nordic Swan indiquent que les produits sont faiblement émissifs. Des programmes de certification de bâtiments durables comme le LEED, le BREEAM ou le Green Public Procurement définissent des critères d'émissions de COV restrictifs pour les matériaux de construction. Toutes ces spécifications visent à améliorer la qualité de l'air intérieur en encourageant l'utilisation de produits faiblement émissifs.

Mais ils ont des critères et des valeurs limites différentes, tout comme des procédures de tests différentes. En outre, dans certains pays, aucune réglementation, ni aucune information sur les produits faiblement émissifs n'est disponible.



Rien n'est laissé au hasard

La certification Indoor Air Comfort Gold combine toutes les réglementations européennes en matière d'émissions de COV et pratiquement tous les labels volontaires spécifiques aux émissions de COV. Elle rassemble ainsi en un seul et unique label les exigences les plus restrictives relatives aux émissions de COV. **Ceci fait de la certification Indoor Air Comfort Gold le seul label global couvrant la grande majorité des exigences d'émissions de COV dans toute l'Europe.**

Une confiance bien méritée

La certification Indoor Air Comfort va bien au-delà de simples tests et d'analyses de milliers de molécules. Elle inclut un programme de contrôle de qualité interne des processus de production pour s'assurer que la production de produits faiblement émissifs est pérenne.

Ceci prend en compte des audits sur site, des tests annuels et une certification de sorte qu'un produit certifié Indoor Air Comfort est véritablement synonyme de produit émettant très peu de COV.

La certification Indoor Air Comfort Gold prend en compte les exigences COV suivantes :

- Réglementation belge (Décret royal)
- Etiquetage sanitaire français
- Exigences allemandes AgBB et ABG
- Exigences suédoises « Bygghälsöversyn »
- EMICODE pour les produits d'installation de revêtements de sol
- GUT pour les revêtements de sol textiles
- Divers critères de l'Ecolabel Européen
- Divers critères de l'Ange Bleu
- Divers critères de l'Ecolabel autrichien
- LEED (Norme FEMB pour les meubles durables de bureau)
- BREEAM international
- BREEAM NOR
- Réglementation italienne relative au GPP (Green Public Procurement)
- M1



Lorsque vous créez un environnement intérieur sain pour vos clients, vous créez de la valeur pour votre entreprise. Supprimez toute hésitation en choisissant des produits à faibles émissions. Choisissez toujours des produits porteurs de la certification Indoor Air Comfort GOLD.

Merci de consulter le site www.indoor-air-comfort.com pour en savoir plus.

Les avantages

En utilisant des produits certifiés Indoor Air Comfort Gold, vous bénéficiez des avantages suivants:

- Vous vous assurez que vos produits n'affectent pas la santé de vos clients
- Vous savez que vous choisissez le meilleur produit car il contribuera très peu à la pollution de l'air intérieur
- Vous choisissez en toute confiance un produit qui satisfait les exigences :
 - des bâtiments durables selon les référentiels LEED (sauf Amérique du Nord), BREEAM International, BREEAM NOR et le Green Public Procurement,
 - de toutes les réglementations européennes et des labels volontaires européens principaux.

